

BOARD OF TRUSTEES OF HUQÚQU'LLÁH IN CANADA
CONSEIL DES MANDATAIRES DU HUQÚQU'LLÁH AU CANADA

Le 22 avril 2016

Chers amis,

C'est avec joie que le Conseil des mandataires du huqúqu'lláh vous écrit, alors que vous êtes assemblés à Calgary pour le Congrès national des bahá'ís du Canada, et que nous sommes au seuil du nouveau plan de cinq ans. Chaque année, nous tentons de vous communiquer quelques observations au sujet de l'extraordinaire loi du huqúqu'lláh — une « loi basée sur l'amour, plutôt que sur la peur d'un châtement »¹, et qui nous a été donnée « par le Seigneur » en « signe de ses bienfaits infinis »².

Dieu « a conféré à l'homme un pouvoir illimité de compréhension et l'a doté de grandes capacités, d'intelligence et de sagesse, afin de lui permettre de progresser dans les royaumes spirituels de Dieu, et d'acquérir des qualités et attributs divins illimités, et de ne pas se priver des bienfaits du monde physique tels qu'ils se trouvent dans les trois mondes de l'existence — minéral, végétal et animal —, mais de jouir de ses dons et de ses richesses. Mais la richesse est pour l'homme une grande épreuve. Avec modération la richesse est source de prospérité, de félicité et de bonne vie; toutefois, si elle transgresse les limites de la modération, elle abaisse l'homme et devient une source d'égoïsme et d'égoïsme³. »

La vie de l'homme sur cette planète est une lutte continuelle entre les forces spirituelles et les forces matérielles. Sa dimension spirituelle est nourrie par « un processus de purification, d'éducation et de perfectionnement⁴ » qui lui permet de se libérer davantage du monde matériel. C'est cette force spirituelle qui « facilite le progrès de l'âme humaine dans le royaume spirituel, lui donne la capacité de refléter l'esprit de Dieu dans son être le plus intime, et l'orne du vêtement du détachement, de la générosité et du sacrifice⁵. » L'autre force, la force matérielle, est « nourrie par la nature physique de l'homme dont la puissante attraction le relie à l'environnement physique, et le pousse à obtenir autant de bénédictions et de dons matériels que possible, afin d'ajouter davantage de plaisir, de couleur et d'ornement à sa vie⁶. »

Quand ils sont en équilibre, « ces deux éléments importants de notre vie ne sont pas incompatibles, ils sont, au contraire, complémentaires [traduction] »⁷. Toutefois, nous menons notre vie « au sein d'une société profondément désordonnée dans ses affaires matérielles⁸. » « Le matérialisme qui a pris racine en Occident s'est maintenant répandu dans tous les coins de la planète, engendrant, au nom d'une économie mondiale vigoureuse et du bien-être des êtres humains, une culture de consumérisme. Il fait habilement et ingénieusement la promotion d'habitudes de consommation qui cherchent à satisfaire les désirs les plus vils et les plus égoïstes, tout en encourageant la dépense de richesses⁹. [traduction] »

Bahá'u'lláh nous exhorte à nous attacher à la modération et à agir avec modération, puisque « la modération est souhaitable dans toutes les matières. Si une chose est portée à l'excès, elle s'avérera source de mal¹⁰ » et « cessera d'exercer une influence bénéfique »¹¹. La Maison universelle de justice indiquait qu'un « autre devoir sacré [...] celui de s'attacher à la corde de la modération en toutes choses, de peur que ceux qui sont l'essence du détachement et de la modération soient induits en erreur par les ornements de ce bas monde ou qu'ils s'attachent à ses parures et gaspillent leur vie¹². [traduction] »

Entourés comme nous le sommes du « borbier du matérialisme »¹³, il est souvent difficile de comprendre comment nos choix, nos points de vue et nos préoccupations peuvent être influencés par la culture ambiante, et peut-être dépasser les limites de la modération. Nous prions Dieu de « nous libérer des chaînes de l'existence matérielle¹⁴ », et nous nous efforçons d'être à la hauteur des exhortations de 'Abdu'l-Bahá qui nous encourage fortement « à ne pas laisser [n]os cœurs enchaînés par les choses matérielles de ce monde [...] [et à] ne pas demeurer allongés complaisamment sur le lit de la négligence, prisonniers de la matière, mais bien de [n]ous lever et de [n]ous libérer de [nos] chaînes¹⁵. »

BOARD OF TRUSTEES OF HUQÚQU'LLÁH IN CANADA
CONSEIL DES MANDATAIRES DU HUQÚQU'LLÁH AU CANADA

Une façon d'atteindre la liberté est de réfléchir et de faire une distinction entre les « besoins » et les « désirs » de sa vie. Cet exercice, qui est intégral au respect de la loi du huqúqu'lláh, par lequel on décide ce qui est vraiment nécessaire et ce qui ne l'est pas, nous rend plus conscients et nous aide à évaluer où se trouve la démarcation entre modération et extravagance.

Il est aussi utile de réfléchir à la démarcation entre modération et justice. « Quiconque s'attache à la justice ne peut, en aucun cas, dépasser les bornes de la modération [...] Toute chose est soumise à ce même principe de modération¹⁶. »

Les personnes spirituelles reconnaissent leur Créateur, celui qui les soutient, et la relation qu'elles ont avec lui. Elles reconnaissent aussi les liens qui les unissent aux autres créatures et à la planète qui les maintient en vie. Elles appartiennent au monde physique, mais sont conscientes de leur vraie réalité. Elles apprécient les nombreuses bénédictions et les grâces intarissables qui leur sont conférées par Dieu, et — pour exprimer leur amour et leur gratitude à la « la Source de tous les êtres; le Façonneur, le Tout-Puissant, l'Architecte, l'infiniment Sage¹⁷ » — elles désirent ardemment lui exprimer concrètement leur gratitude, et que leur offrande soit acceptée. Si « une âme est douée des attributs de la vraie foi et marquée par les qualités spirituelles, elle deviendra, pour l'humanité entière, l'emblème des infinies miséricordes de Dieu¹⁸. » [...] « Si quelqu'un néglige ces buts élevés, il ne sera jamais agréable aux yeux de Dieu; il apparaît avec tous ses défauts, se réclamant de la perfection, et, indigent, il prétend à la richesse¹⁹. »

La maturité spirituelle incite la conscience des croyants à satisfaire la loi du huqúqu'lláh de Bahá'u'lláh²⁰. Cela « crée et développe en nous une qualité spirituelle qui nous mène vers la perfection; cela harmonise et équilibre nos efforts matériels, nous protège du désir excessif qui vient de notre nature humaine et qui, lorsqu'il est débridé devient un obstacle à notre croissance spirituelle. Quand un homme se rend compte qu'une part de son revenu doit recevoir l'honneur d'être acceptée par le Seigneur, il sent la présence de Dieu dans toutes ses activités, et s'efforce sans doute de vivre sa vie de manière équitable et légitime²¹. [traduction] »

Dans son récent message aux Corps continentaux des conseillers, la Maison universelle de justice écrivait que « finalement, donner volontairement permet de prendre conscience que le fait de gérer ses propres affaires financières en accord avec les principes spirituels est une dimension incontournable d'une vie cohérente. C'est une question de conscience, une façon de transposer dans la pratique la volonté d'agir pour le mieux-être du monde²². » Respecter la loi du huqúqu'lláh, qu'il y ait lieu ou non de le payer, est une condition préalable à la gestion de nos « propres affaires financières à la lumière des enseignements »²³. Ceux qui « ont bu à la source de la certitude et de la connaissance, se sont abstenus de dépenses excessives et ont suivi le chemin de la modération feraient vraiment tout leur possible pour s'acquitter de leur obligation envers le huqúqu'lláh, comme partie essentielle de leur devoir spirituel²⁴. »

« La civilisation future proposée par Bahá'u'lláh sera prospère ; ce sera une civilisation dans laquelle les vastes ressources du monde seront utilisées pour l'élévation et la régénération de l'humanité, et non pour son avilissement et sa destruction²⁵. » Comme cette loi pénètre de plus en plus nos actions, les bénédictions qu'elle promet, la prospérité accrue, l'honneur et la protection divine deviendront sûrement plus manifestes dans la communauté du Plus-Grand-Nom. Puisse Dieu leur permettre à tous « d'accomplir ce qui a été ordonné dans le Livre, et qu'ils ne soient pas troublés par les vaines imaginations et les choses transitoires de ce monde²⁶. »

Recevez nos plus cordiales salutations.

Le Conseil des mandataires du huqúqu'lláh au Canada

BOARD OF TRUSTEES OF HUQÚQU'LLÁH IN CANADA
CONSEIL DES MANDATAIRES DU HUQÚQU'LLÁH AU CANADA

- 1 Ali Muhammad Varqa, lettre du 27 septembre 2007 aux mandataires et aux représentants, participant à la conférence annuelle sur le droit de Dieu au Canada.
2 'Abdu'l-Bahá, cité dans la compilation : *Le Droit de Dieu, Huqúqu'lláh*, Bruxelles, MEB, 2010, p. 13
3 Ali Muhammad Varqa, *Huqúqu'lláh – La loi socio-économique et spirituelle du Kitáb-i-Aqdas*, allocution prononcée lors de réunions tenues aux États-Unis en
juin 1997 et citée dans le bulletin : *Huqúqu'lláh, Le droit de Dieu*.
4 *Ibid.*
5 *Ibid.*
6 *Ibid.*
7 Ali Muhammad Varqa, *Huqúqu'lláh – Contribuer en signe d'amour*, une allocution prononcée le 4 mai 1993, à la conférence des conseillers, suite au 7^e
Congrès international bahá'í.
8 La Maison universelle de justice, lettre à la conférence des corps continentaux de conseillers, le 29 décembre 2015, paragr. 46.
9 La Maison universelle de justice, lettre aux croyants du berceau de la Foi, le 2 avril 2010.
10 Bahá'u'lláh, *Tablettes de Bahá'u'lláh*, p. 68.
11 Bahá'u'lláh, *Florilège d'écrits*, paragr. 110, p. 152.
12 La Maison universelle de justice, lettre aux croyants du berceau de la Foi qui habitent dans d'autres pays, le 10 février 1980.
13 Shoghi Effendi, lettre écrite à un croyant citée dans: *Lights of Guidance*, paragr. 2047.
14 'Abdu'l-Bahá, *Promulgation of Universal Peace*, p. 91.
15 'Abdu'l-Bahá, *Causeries d'Abdu'l-Bahá à Paris*, p. 33.
16 Bahá'u'lláh, *Florilège d'écrits*, paragr. 164, p. 243.
17 Le Báb, *Sélections des écrits du Báb*, p. 195.
18 'Abdu'l-Bahá, *Le secret de la civilisation divine*, p. 79.
19 *Ibid.*, p. 82.
20 Ali Muhammad Varqa, *Huqúqu'lláh, Le droit de Dieu*, allocution prononcée le 1^{er} mai 1988, au sixième congrès international.
21 *Ibid.*
22 La Maison universelle de justice, lettre à la conférence des corps continentaux de conseillers, le 29 décembre 2015, paragr. 46.
23 *Ibid.*, paragr. 45.
24 Ali Muhammad Varqa, *Huqúqu'lláh – La loi socio-économique et spirituelle du Kitáb-i-Aqdas*, allocution prononcée lors de réunions tenues aux États-Unis en
juin 1997 et citée dans le bulletin : *Huqúqu'lláh, Le droit de Dieu*.
25 La Maison universelle de justice, lettre à la conférence des corps continentaux de conseillers, le 29 décembre 2015, paragr. 46.
26 Bahá'u'lláh, cité dans la compilation: *Huqúqu'lláh, Le droit de Dieu*, p. 48.